

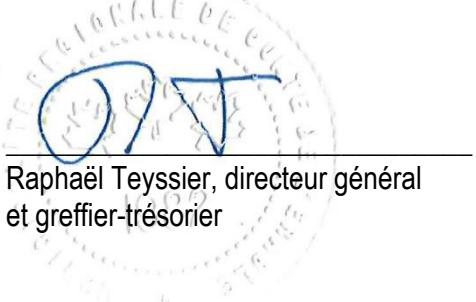
AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC

Avis public est donné par le soussigné, conformément aux dispositions des articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), qu'à la séance tenue le 26 novembre 2025, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté la résolution numéro 2025-11-307 qui établit comme suit le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour l'année 2026, lesquelles se tiendront le mercredi à 18 h 30 aux dates et aux endroits mentionnés ci-dessous :

- 21 janvier (centre administratif de la MRC)
- 18 février (centre administratif de la MRC)
- 18 mars (centre administratif de la MRC)
- 22 avril (Notre-Dame-de-Lourdes / salle à confirmer)
- 20 mai (centre administratif de la MRC)
- 17 juin (centre administratif de la MRC)
Juillet (aucune séance ordinaire)
- 19 août (centre administratif de la MRC)
- 16 septembre (Villeroy / salle à confirmer)
- 21 octobre (centre administratif de la MRC)
- 25 novembre (centre administratif de la MRC)
Décembre (aucune séance ordinaire)

Donné à Plessisville, le 27 novembre 2025.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Raphaël Teyssier, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de L'Érable, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de la MRC de L'Érable et au panneau d'affichage du centre administratif en date du 27 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27 novembre 2025.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier



L'ÉRABLE
TERRE DE CRÉATIVITÉ